

représentants militaires permanents). Il dispose de son propre réseau de comités constitués de représentants des délégations militaires nationales, et est soutenu par l'État-major militaire international composé d'officiers détachés des ministères de la Défense des pays membres. Le président du Comité militaire dirige l'État-major militaire international et assiste aux réunions du Conseil, du Comité des plans de défense et du Groupe des plans nucléaires.

Alors que l'essentiel des forces militaires reste généralement sous commandement national en temps de paix, en temps de crise ou de guerre le commandement des forces désignées est transféré par étapes aux hauts commandants de l'OTAN. En temps de paix, ces commandements ont la responsabilité d'élaborer les plans de défense de leur zone respective et disposent pour ce faire de leurs propres structures et de leurs propres effectifs de planification, en plus d'être représentés au sein des organes civils et militaires appropriés de l'OTAN. Il convient de souligner que les plans de défense de la région de l'Amérique du Nord relèvent exclusivement du Groupe stratégique régional Canada-États-Unis .

En outre, plusieurs agences et organes civils et militaires spécialisés, dont la composition varie, sont chargés de coordonner les activités de l'Alliance dans leurs zones respectives.

Enfin, un certain nombre d'associations et d'organisations non-gouvernementales ont un lien avec l'OTAN, en particulier l'Eurogroupe, association officieuse des ministres européens de la Défense, qui vise une coopération plus étroite de l'Europe au sein de l'Alliance, l'Assemblée de l'Atlantique Nord, organisation interparlementaire des pays membres, et l'Association du Traité de l'Atlantique, composée d'associations bénévoles nationales privées, comme le Conseil Atlantique du Canada.

III. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'OTAN

Il n'entre pas dans le cadre du présent document d'effectuer un examen détaillé de toutes les activités de l'OTAN et de ses organes subsidiaires. Cependant, du point de vue des préoccupations qui retiennent l'attention de la délégation canadienne, les activités générales suivantes sont probablement les plus importantes.

- Consultations politiques/économiques. Le Conseil et ses organes politiques et économiques subsidiaires ont pour mandat de procéder à des consultations et, le cas échéant,